

bénéfice économique net. On ne saurait alors parler d'exploitation au sens économique du terme, comme cela se fait avec des enfants salariés. Toutefois, il ne s'en suit pas ipso facto qu'il n'existe pas d'exploitation même dans le cadre familial. De nombreuses études ont mis en relief des formes de discrimination telles que l'inégal accès au repas selon le genre, l'âge ou le statut au sein même d'un même ménage. Consciemment ou non, les adultes peuvent aussi abuser des enfants, même dans le cadre familial. La durée du travail, les distances parcourues pour se rendre dans les champs, les nombreux risques liés aux piqûres d'insecte ou de serpent, à la chaleur, à la pluie et la foudre, sont autant de dangers auxquels sont soumis les enfants travailleurs des zones rurales. L'appréciation de ces risques dépasse le cadre de cette étude. D'autres investigations, notamment anthropologiques, devraient permettre d'améliorer notre connaissance du travail des enfants et des risques auxquels ils sont soumis dans le cadre familial. Mais le cas du Sénégal et plus particulièrement de ces deux catégories, confirme les théories évoquées plus haut : mise au travail précoce des enfants, complémentarité de leurs contributions en nature et monétaire aux ressources de la famille. En milieu rural notamment, le faible niveau d'instruction des enfants ne favorise guère la baisse de la fécondité : le coût de l'enfant est bien inférieur à ce qu'il rapporte.

Enfin, l'enquête qualitative auprès des chefs d'atelier montre que la relation professionnelle s'inscrit dans la même logique : le travail de l'enfant est rentable. Les employeurs précisent en outre le caractère plus malléable des enfants et leur plus grande capacité d'assimilation par rapport aux jeunes adultes. Mais surtout l'atelier est souvent un des éléments d'un réseau social qui entoure l'enfant. Dans la mesure où des liens d'adoption ou de confiage lient l'enfant à son employeur, on peut donc considérer que la famille et l'atelier utilisent le travail de l'enfant de manière comparable et que l'atelier prolonge la famille. En témoigne la prise en charge parfois totale des jeunes employés par des employeurs qui ne leur sont pas apparentés.

## CHAPITRE 28

### INSERTION ET EMPLOI A DAKAR

La littérature sur l'emploi en Afrique, et dans le Tiers-Monde en général, est abondante en ce qui concerne l'emploi dans le contexte de la migration (Adepoju, 1988), et l'emploi urbain dans ses aspects dits "informels" (Charmes, 1990). Le modèle de Todaro, du nom de son inventeur, sert de référence dans le domaine (Todaro, 1969, 1986). Il distingue un secteur économique rural, composé principalement de petites exploitations, et un secteur moderne dominant où le salariat est la règle, auxquels s'ajoute un secteur informel de transition (constitué de salariés et surtout d'indépendants) que l'on rencontre principalement dans les villes. Dans cette conception dite néo-classique, la ville est définie d'une manière homogène, comme un espace autonome, un marché où jouent les lois de l'offre et de la demande. L'offre de travail en provenance de l'extérieur (le monde rural) sert de régulateur sur le marché de l'emploi urbain, le secteur informel servant de relais, de "poche de réserve" dans le processus de pression à la baisse des salaires.

Cette conception a conduit tout naturellement à focaliser l'attention des chercheurs et des décideurs sur le problème de la migration rurale-urbaine, qui était supposée apporter son lot de jeunes migrants dans les villes, et singulièrement les capitales, gonflant ainsi la masse des chômeurs. L'itinéraire-type du jeune migrant débiterait par un départ des zones rurales, en raison de la pression démographique et des faibles revenus générés par l'agriculture, et serait suivi par une période d'errance dans la ville (en particulier sa banlieue) et aboutirait généralement à un emploi mal payé dans le secteur informel.



Or, plusieurs auteurs ont montré que le modèle ne résiste pas aux faits, que ce soit en Amérique Latine (de Miras et Roggiero, 1990 ; Rodgers, 1990), dans le Sud-Est Asiatique (Rodgers, 1990), en Inde (Harris et Todaro, 1990), ou en Afrique sub-saharienne (Lachaud, 1988, 1990). Peu d'études ont été faites sur les villes du Sahel pour mettre la théorie à l'épreuve. En traitant le cas de Dakar, ce chapitre tente de remettre en cause l'équation entre migration, chômage et secteur informel, et d'identifier les véritables difficultés auxquelles les citoyens auront à faire face dans l'avenir. Les données utilisées proviennent de l'Enquête sur l'insertion urbaine, menée par l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) et l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM)<sup>1</sup> auprès d'un échantillon représentatif de l'agglomération dakaroise constitué de plus de 2.100 ménages. Parmi les 18.000 individus enquêtés, 1.557 ont été choisis pour une enquête rétrospective sur l'itinéraire matrimonial, résidentiel et professionnel : ce sous-échantillon était composé de deux tiers d'hommes et un tiers de femmes, répartis équitablement entre les générations 1930-44, 1945-54 et 1955-64 (Antoine et al., 1991). Les résultats présentés ici portent essentiellement sur l'activité en 1989 et sur la biographie professionnelle.

#### MIGRATION, SECTEUR INFORMEL ET CHOMAGE : UNE EQUATION NON VERIFIEE

Première critique du modèle de Todaro, la croissance de la plupart des grandes villes du Tiers-Monde a une composante migratoire inter-urbaine autant que rural-urbaine. On vérifie aisément cette hypothèse à propos du Sénégal : par exemple, dans la génération des 25-34 ans non-natifs de Dakar, 44% viennent des villes secondaires.

Deuxième critique apportée par les faits, le secteur informel, comme le montrent toutes les études des années 70 et 80 est loin d'occuper une place marginale et minoritaire dans les villes du Tiers-Monde : on peut

<sup>1</sup> La composition de l'équipe est la suivante: Philippe ANTOINE, Démographe; Philippe BOCQUIER, Démographe-Statisticien; Abdou Salam FALL, Sociologue; Youssouf Mbarguane GUISSSE, Anthropologue; Jeanne NANITE-LAMIO, Psycho-Sociologue; et avec la collaboration du Pr. Abdoulaye Bara DIOP, Directeur de l'IFAN, Sociologue. Cette équipe a bénéficié, en 1988, d'un financement du Ministère français de la Recherche

estimer qu'il occupe 30% à 50% de la population active en Afrique sub-saharienne (Charmes, 1990 ; Lachaud, 1989). A Dakar, on a pu estimer de diverses façons la part du secteur non enregistré en 1989. Les indépendants, les apprentis et aides familiaux, et les salariés chez des particuliers, représentent 58,9% de la main-d'oeuvre masculine et 76,1% de la main-d'oeuvre féminine. D'après les données de l'enquête biographique qui permettent d'introduire le secteur et la branche, on peut estimer les actifs occupés dans le secteur non enregistré en faisant le total des indépendants et des salariés qui ne reçoivent pas de fiche de paie.

TABEAU 1. STATUT D'ACTIVITE DES HOMMES ET DES FEMMES  
INTERROGES DANS L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE IFAN-ORSTOM

	Génération hommes			Génération femmes		
	1930-44	1945-54	1955-64	1930-44	1945-54	1955-64
<i>Salariés</i>						
Secteur public	24,6	26,7	13,2	4,8	7,0	22,5
Sect. privé enreg.	24,9	30,3	21,5	4,8	7,0	16,3
Sect. privé non enr.	6,1	9,0	14,2	0,0	12,7	26,5
<i>Indépendants</i>						
Production	12,6	14,0	21,5	7,1	8,5	6,1
Services	14,6	8,0	11,9	10,7	11,3	10,2
Commerce	17,2	12,0	17,7	72,6	53,5	18,4
Tot. actifs occupés	100	100	100	100	100	100
dont "secteur informel" (1)	50,6	43,0	65,4	90,5	85,9	61,2
Effectifs	261	300	260	84	71	49
<i>Chômeurs</i>						
Effectifs	23	35	83	1	10	10
Taux de chômage	8,1	10,4	24,2	1,2	12,3	16,9
<i>Non actifs</i>						
Effectifs	51	3	44	80	81	111
Taux d'activité	84,8	99,1	88,6	51,5	50,0	34,7
Ensemble	335	338	387	165	162	170

Source : Enquête biographique IFAN/ORSTOM, 1989

Note (1) : Le "secteur informel" regroupe les indépendants et les salariés du secteur privé non enregistré.

Pour les trois générations enquêtées, le tableau 1 montre que le secteur non enregistré est majoritaire, et que dans les générations nées avant 1955, sa part est près de deux fois plus importante chez les

femmes que chez les hommes, principalement en raison de l'importance du commerce chez les femmes.

Non seulement le secteur informel n'est pas minoritaire, mais sa composition ne reflète pas les hypothèses du modèle néo-classique. Ce secteur n'est pas plus souvent investi par les migrants, et les migrants n'ont jamais spécialement occupé à leur arrivée un emploi dans ce secteur. En effet, d'après les données rétrospectives, les chances d'accès à l'emploi salarié dans le secteur formel (public ou privé) n'ont pas baissé pour les migrants formés hors de Dakar, malgré la crise des années 80, même pour les plus jeunes d'entre eux. On remarque en particulier que la part du salariat non enregistré dans le total des premiers emplois occupés par les migrants n'est que d'un cinquième, quelle que soit la génération : le salariat précaire est loin d'être le refuge des migrants.

Par ailleurs, les migrants ne sont pas plus souvent que les natifs de Dakar occupés dans la petite production marchande, c'est même le contraire : en pourcentage de la main-d'œuvre occupée 41,8% des migrants sont salariés contre 32,9% chez les natifs de Dakar. On pourrait objecter que les migrants sont peut-être devenus salariés après avoir d'abord trouvé un emploi indépendant. Or, d'après les données rétrospectives, c'est exactement le contraire qui s'est passé : les migrants formés hors Dakar et qui ont occupé un premier emploi salarié sont 65,2% dans les générations 1930-44, 65,4% dans les générations 1945-54 et 53,2% dans les générations 1955-64. La baisse dans le dernier groupe est due à la réduction de plus des deux-tiers des emplois offerts dans le secteur public. Comme les jeunes gens formés à Dakar, les jeunes migrants formés hors de Dakar et venus travailler à Dakar sont touchés par la crise de l'emploi public, mais globalement, l'emploi salarié reste la voie d'accès majoritaire au marché de l'emploi dakarois pour les migrants formés hors de Dakar, quel que soit le groupe de générations.

Quels sont alors les particularités des migrants sur le marché de l'emploi dakarois ? La seule chose qui les distingue vraiment des Dakarois est l'accès aux activités commerciales : même si les jeunes nés après 1955 et formés à Dakar occupent plus souvent (9%) que leurs aînés (moins de 2%) des premiers emplois dans le commerce, la proportion est nettement supérieure (environ 25%) chez les migrants formés hors de Dakar, quelle que soit leur génération.

Enfin, l'image des migrants venant gonfler les effectifs de chômeurs en milieu urbain est un mythe. Comme le dit S. Kannappan (1988),

bien que les migrants dans les villes connaissent les difficultés du marché de l'emploi urbain, tout prouve que la plupart trouve un emploi peu après leur arrivée. Cette observation est tout à fait vérifiée pour Dakar.

En 1989, par exemple, le taux de chômage était de 18,6% pour l'ensemble de la population active, soit 21,2% chez les hommes et 12,4% chez les femmes. Mais ce sont les natifs et natives de Dakar qui y contribuent le plus avec des taux respectivement de 29,1% et 20,2%. Les migrants, au contraire, sont les plus occupés parmi les actifs, particulièrement (et paradoxalement, selon la théorie néo-classique) lorsque leur origine est éloignée du mode de vie urbain dakarois : les plus faibles taux de chômage se rencontrent chez les migrants en provenance de milieux ruraux (14,3% chez les hommes, 5,5% chez les femmes) et chez les migrants de fraîche date : à moins de 5 ans de résidence, les taux sont respectivement de 14,3% chez les hommes et de 7,5% chez les femmes. Certes le chômage des migrants est dans leur première année de résidence à Dakar, de 17,9% chez les hommes et de 8,2% chez les femmes, mais après un an de séjour il tombe respectivement à 2,8% et à 1,5% (Tableau 2).

Le taux de chômage est plus élevé dans la première année de résidence des migrants à Dakar que dans les années qui suivent ; il remonte lorsque la durée de résidence augmente (après 5 ou 10 ans selon la classe d'âge), c'est-à-dire lorsque le migrant est devenu un citoyen. Le migrant peut donc avoir des difficultés d'insertion professionnelle dans les premiers mois de son séjour en ville, mais il trouvera plus rapidement du travail que son homologue natif de Dakar.

En définitive, le rôle de la migration sur le marché de l'emploi urbain et sur le chômage en particulier, doit être sérieusement relativisé sous l'épreuve des faits. Quels sont alors les véritables problèmes du marché de l'emploi dakarois ?

TABLEAU 2. TAUX DE CHÔMAGE DE LA POPULATION ACTIVE  
DES NON NATIFS DE DAKAR SELON LA DURÉE DE RÉSIDENCE À DAKAR,  
LA CLASSE D'ÂGE À L'ENQUÊTE ET LE SEXE

Durée de résidence	Groupe d'âge						Total	
	0-14	15-24	25-34	35-44	45-59	60 ou+	Taux chôm	Eff.
Hommes								
< 1 an	0.0	0.0	20.8	41.2	16.7	33.3	17.9	117
1-4 ans	0.0	2.7	4.2	0.0	3.8	0.0	2.8	317
5-9 ans	0.0	0.0	3.1	0.0	15.2	0.0	3.0	367
10-14 ans	0.0	2.0	7.6	4.6	10.5	0.0	6.1	330
15-19 ans	-	0.0	9.4	4.2	6.9	14.3	5.9	256
20-24 ans	-	7.7	16.7	3.4	7.3	16.7	7.9	203
25 ans ou +	-	-	6.6	11.6	8.9	10.2	9.3	400
Total	0.0	1.6	7.5	5.9	9.1	10.0	6.5	1990
Femmes								
< 1 an	0.0	2.6	13.3	25.0	0.0	40.0	8.2	73
1-4 ans	0.0	1.0	2.1	0.0	16.7	0.0	1.5	195
5-9 ans	0.0	3.3	7.7	4.3	0.0	0.0	4.2	143
10-14 ans	0.0	4.0	8.9	0.0	10.0	0.0	5.1	118
15-19 ans	-	0.0	5.1	8.3	0.0	33.3	7.0	100
20-24 ans	-	0.0	7.7	12.2	0.0	0.0	6.5	107
25 ans ou +	-	-	11.8	8.8	3.3	0.0	5.4	257
Total	0.0	2.0	7.3	7.2	3.3	5.4	4.9	993

Source : Enquête ménage IFAN/ORSTOM, 1989

### LE CHOMAGE DES JEUNES : UN DEFI POUR LES ANNEES 90

#### La situation des moins de 30 ans

Qui vient gonfler chaque année la masse des chômeurs sur le marché de l'emploi dakarais, si ce ne sont pas les migrants ? En fait, l'ensemble des chômeurs est constitué en majorité par des actifs à la recherche de leur premier emploi, qui ont pour la plupart été formés à Dakar. Si l'on extrapole l'échantillon de l'enquête IFAN/ORSTOM, le nombre des jeunes n'ayant jamais travaillé et à la recherche d'un premier emploi est particulièrement important en 1989 : chez les hommes, ils étaient 44.300 soit 67,2% du total des chômeurs, et chez les femmes 8.900 soit 52% du total des chômeuses. Les chômeurs

n'ayant jamais travaillé représentent 14,3% de la main-d'oeuvre masculine disponible sur le marché de l'emploi dakarais et 6,5% de la main-d'oeuvre féminine.

Dans une population jeune comme celle de Dakar (42,5% ont moins de 15 ans, 74,2% moins de 30 ans), il n'est pas surprenant de constater que 45,2% de la main-d'oeuvre active occupée a moins de 30 ans. Si l'on veut considérer le chômage dans son ensemble, il est alors nécessaire de faire intervenir l'âge comme variable explicative, pour tenir compte de ces jeunes cherchant leur premier emploi à l'issue de la scolarité ou de l'apprentissage. On comprend alors pourquoi les migrants sont moins souvent chômeurs, car ils sont en majorité des adultes : il y a une relation quasi-linéaire entre la proportion des moins de 30 ans, la proportion des chômeurs sans expérience professionnelle et le taux de chômage, comme on peut le voir chez les hommes à la recherche d'un emploi (Tableau 3).

TABLEAU 3. TAUX DE CHÔMAGE, PART DES CHÔMEURS  
À LA RECHERCHE DE LEUR PREMIER EMPLOI  
ET PART DES MOINS DE 30 ANS SELON LE STATUT MIGRATOIRE

Statut migratoire	Taux de chômage de la population active	% moins de 30 ans	% chômeurs n'ayant jamais travaillé
Natifs de Dakar	29,1	77,2	73,6
Migrants			
Moins de 5 ans de rés.	14,3	43,0	56,1
Origine rurale	14,3	46,0	51,8

Source : Enquête ménage IFAN/ORSTOM, 1989

En fait, la distinction entre migrants et non migrants est relativement peu opérante sur le marché de l'emploi dakarais : le critère de la formation, selon qu'elle a été suivie à Dakar ou non, est plus pertinent. En analysant les données rétrospectives, on s'est aperçu que le comportement des migrants formés à Dakar par scolarisation ou par apprentissage ne se distingue pas tellement de celui des natifs formés à Dakar (Bocquier, 1992). Pour cette raison, dans les analyses qui suivent, nous avons joint ces deux groupes (que nous appellerons par commodité les "Dakarais") par opposition au groupe des "migrants" formés hors de Dakar.

*La formation des Dakarais*

Les données de l'enquête biographique nous permettent de faire l'historique de l'itinéraire de formation des Dakarais depuis l'âge de 12 ans, pour les générations 1930-44 (âgées de 45 à 60 ans en 1989), les générations 1945-54 (35-39 ans) et 1955-64 (25-34 ans). Ainsi, l'âge médian au premier emploi (âge auquel 50% d'une cohorte a obtenu son premier emploi) a reculé de deux ans chez les hommes, entre les générations 1930-44 (âge médian de 21 ans) et les générations 1945-54 (23 ans). Cependant, on observe un rattrapage vers les 30 ans : les Dakarais nés entre 1945 et 1954 s'insèrent dans la vie active plus tard mais avec la même intensité (91,0% ont accédé à un premier emploi avant 30 ans) que leurs aînés nés entre 1930 et 1945 (92,6%). En revanche, les générations suivantes (1955-64) ont subi à la fois un retard (recul d'un an de l'âge médian par rapport aux générations 1945-54) et une baisse d'intensité de leur entrée dans la vie active : le pourcentage d'hommes ayant déjà accédé à leur premier emploi dans ces générations serait seulement de 75,7% à l'âge de 30 ans. Le chômage est surtout vécu par les jeunes scolarisés, à la fin de leurs études : le passage par une période de chômage est en effet devenu plus systématique pour les niveaux d'instruction supérieurs au primaire. Dans les générations 1945-54, près d'un enquêté sur deux ayant fréquenté le lycée avait connu une période de chômage après avoir terminé ses études à Dakar, contre un quart chez les collégiens (premier cycle du secondaire seulement). Dans les générations suivantes (1955-64), ce sont surtout les élèves de terminale qui, sept fois sur dix, passent par une période de chômage, contre la moitié des élèves ayant achevé leur scolarité entre la 6<sup>ème</sup> et la 1<sup>ère</sup>.

On voit que du point de vue des jeunes hommes formés à Dakar, le marché de l'emploi dakarais apparaît profondément en crise. Un tiers des Dakarais nés après 1955 sont au chômage, et ils obtiennent de plus en plus tard leur premier emploi : en projetant les tendances des années 80 sur les années 90, on peut prévoir qu'entre le quart et le tiers des Dakarais nés après l'indépendance n'obtiendront pas leur premier emploi avant l'âge de 30 ans. Le chômage chez les plus instruits des Dakarais est essentiellement dû à la raréfaction des emplois salariés qui leur étaient destinés, notamment dans le secteur public. Dans les années 80, on a assisté au blocage des embauches dans ce secteur, tandis que la crise économique avait depuis quelques années déjà mis un frein aux recrutements dans les entreprises privées. En conséquence, les chances d'accès à l'emploi salarié pour les jeunes ont quasiment atteint

leur niveau le plus bas à la fin de la décennie 80, tant dans le secteur public que privé, alors que par exemple, le taux de scolarisation au-delà du primaire a plus que doublé, passant de 21,5% à environ 45% entre les générations nées avant et après 1945. Ainsi, en 1989, 73,7% des chômeurs n'ayant jamais travaillé sont scolarisés chez les hommes, et 94,0% chez les femmes. Le tableau 4 montre que le chômage touche les plus instruits (à part au niveau des études supérieures), particulièrement s'ils sont natifs de Dakar. Le décalage entre les aspirations des jeunes instruits et les potentialités du marché de l'emploi salarié explique peut-être en partie les grèves et les manifestations d'élèves et d'étudiants qu'a connues la ville depuis 1988.

TABLEAU 4. TAUX DE CHÔMAGE,  
SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET LE SEXE  
(ENSEMBLE DES ACTIFS ET ACTIFS NATIFS DE DAKAR)

Niveau d'instruction	Hommes		Femmes	
	Ensemble	Natifs	Ensemble	Natives
Non scolarisés	15,3	24,4	3,7	5,8
Primaire incomplet	26,2	29,0	12,7	16,0
Primaire complet	24,1	29,2	17,2	22,5
Collège incomplet	31,9	36,4	35,4	35,5
Collège complet	29,5	37,1	27,1	28,0
Lycée incomplet	30,5	44,0	21,2	24,1
Lycée complet	26,8	26,5	25,0	26,1
Enseign. technique	21,0	16,0	54,3	57,4
Enseign. supérieur	12,6	15,8	9,4	14,4

Source : Enquête biographique IFAN/ORSTOM, 1989

### LA STRUCTURE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI : LES TENDANCES A VENIR

Comme on l'a vu, le secteur informel occupe une place importante sur le marché de l'emploi dakarais, mais il n'absorbe pas le trop-plein de main-d'oeuvre rejeté par le secteur moderne en période de crise. La petite production marchande est à la fois le secteur qui connaît le moins le chômage et celui qui attire le moins les catégories les plus touchées par le chômage.

*Faible capacité d'accueil du secteur non enregistré*

On constate en effet que le taux de chômage est environ deux fois plus important chez les salariés des entreprises (11,4%) que chez les autres travailleurs (7,5%). Chez les femmes le taux de chômage est de 13,2% chez les salariées des entreprises, alors qu'il est de 5,7% chez les employées de maison et de seulement 3,0% chez les indépendantes. Près des deux-tiers des chômeurs et la moitié des chômeuses ayant déjà travaillé proviennent du salariat d'entreprise.

Malgré cette crise, le travail indépendant ne semble pas attirer les jeunes à la recherche d'un premier emploi (les plus touchés par le chômage). La part des jeunes obtenant leur premier emploi en tant qu'indépendants reste remarquablement constante d'une génération à l'autre : environ un cinquième des premiers emplois obtenus à Dakar. De plus, ces emplois indépendants sont en fait principalement occupés par des apprentis à l'issue de leur formation et non par les jeunes chômeurs. Des analyses approfondies sur les itinéraires de formation à Dakar montrent que les chances d'accès au premier emploi indépendant sont quasiment nulles à l'issue d'une période de chômage (même dans les générations récentes), alors qu'environ 95% des apprentis obtiennent un emploi indépendant directement après leur formation.

Le travail indépendant n'attire pas non plus les travailleurs ayant une expérience dans le salariat. L'accès au statut d'indépendant après avoir quitté un premier emploi salarié est limité à 15,5% des générations 1930-44, 12,0% des générations 1945-54 et 20,0% des générations 1955-64. On pourrait envisager que les salariés attendent d'avoir occupé plusieurs emplois pour créer une entreprise. Or, les salariés qui sont en définitive devenus indépendants (à la date de l'enquête), restent en fait peu nombreux : 18,5% dans le premier groupe de générations, 8,5% dans le deuxième et 14,3% dans le troisième.

Dans ce contexte de fort chômage des jeunes et de faible capacité de création d'emplois supplémentaires dans le secteur informel, on assistera probablement dans les prochaines années à la banalisation de l'emploi salarié précaire et à la féminisation du marché de l'emploi dakarois.

*Vers la banalisation du salariat précaire*

La précarité dans le salariat peut prendre diverses formes : travail non déclaré, payé à la tâche, au jour ou à la semaine, ou encore travail à temps partiel. Ces diverses formes de salariat, par opposition au salariat enregistré, mensualisé et à temps complet, tendent à se banaliser. Cela devient évident en ce qui concerne les jeunes actifs : la grande majorité (plus de 85%) des salariés de plus de 35 ans reçoivent une fiche de paie, ce qui n'est pas le cas des salariés de moins de 35 ans (68%). Le paiement au mois est en baisse : 81,6% chez les moins de 35 ans contre près de 90% chez les 35-59 ans. Il semble que la moindre pratique du paiement au mois soit due principalement à une plus forte proportion des travaux payés à la tâche, qui passe de 0,7% (pour les 45-59 ans) à 2,2% (35-44 ans), et à 8,8% (25-34 ans). Le travail à temps partiel est aussi proportionnellement plus important dans les générations les plus jeunes, passant de 5,5%, 7,6% et à 14,4% d'un groupe d'âge à l'autre.

L'analyse des données rétrospectives (Bocquier, 1992) montre que les chances d'accès au salariat enregistré (public ou privé) ont baissé dans les années 80 : par exemple, un jeune à la fin des années 80 avait dix-huit fois moins de chances d'obtenir un emploi dans ce secteur qu'un jeune du même âge à la fin des années 70. Dans le même temps, les chances d'accès à l'emploi non enregistré se sont maintenues à un niveau égal. En proportion des premiers emplois salariés, le secteur non enregistré est devenu plus important, mais il n'a pas compensé le déficit d'offre d'emploi dans le secteur enregistré. Il est probable cependant que sous l'effet du chômage grandissant, on assiste bientôt, avec les changements de la législation du travail au début des années 90, à la banalisation du salariat précaire, et par conséquent à l'augmentation des chances d'accès à ce type d'emploi.

*La féminisation du marché de l'emploi*

On peut se demander si ces changements ne vont pas conduire de plus en plus de femmes sur le marché de l'emploi. Le taux féminin de participation à l'activité économique de la population âgée de 15 ans et plus en 1989, était de 33,4% à Dakar. A titre de comparaison, il était pour Bamako, autre capitale sahélienne, de moins de 20% en 1985 (Kantiebo, 1991), et dans d'autres continents, de 22% en 1986 à Coimbatore, en Inde (Harris et Todaro, 1990) et 35,6% en 1981-83 dans les zones urbaines du Brésil (Jatoba, 1989). Ces quelques exemples nous montrent que le taux de participation pour les

Dakaroises n'est pas particulièrement bas au vu des autres villes du Tiers-Monde.

On remarquera aussi que 29,7% des femmes occupées étaient employées chez un particulier (en tant que bonnes pour la plupart), alors qu'il n'y avait que 21,4% de femmes salariées dans une entreprise. De plus, de nombreuses bonnes, en particulier les plus jeunes, ont pu être "oubliées" lors de l'enquête ménage, même si elles résidaient effectivement chez leur employeur, parce qu'on ne les considère pas toujours comme faisant partie de la concession. Dans l'enquête IFAN-ORSTOM, le nombre de femmes employées chez un particulier est donc une estimation basse du personnel de maison. Mais c'est surtout l'importance des activités commerciales qui frappe à propos des femmes : les commerçantes indépendantes représentaient 36,6% du total des femmes occupées. Le petit commerce est en fait l'activité la plus accessible pour la majorité des femmes en ville.

La scolarisation des femmes est un déterminant classique de l'activité féminine en milieu urbain. A Dakar, les progrès de la scolarisation des femmes ont été réalisés à partir d'un niveau très bas. Dans les générations 1930-44, seulement 11,5% de femmes avaient été scolarisées et 4,8% étaient allées au-delà du primaire. Dans les générations 1955-64, les pourcentages sont respectivement de 61,2% (scolarisées), de 33,5% (primaire) et de 15,9% (collège). Parallèlement à l'augmentation du niveau scolaire des femmes de Dakar, observe-t-on une évolution de l'activité féminine ? Malgré l'élévation constante du niveau d'instruction, l'emploi féminin n'a pas augmenté dans les mêmes proportions : les femmes ne recherchent pas systématiquement un emploi à l'issue de leur formation. Ainsi, d'après les données rétrospectives, peu de femmes se sont déclarées en chômage (à la recherche d'un emploi) à la sortie de l'école, en comparaison de celles qui se sont déclarées au foyer. Pour les niveaux supérieurs au cours moyen, dans les générations 1930-44 6,3% se déclaraient en chômage contre 50,0% au foyer ; dans les générations 1945-54, 5,9% contre 49,0% et dans les générations 1955-64, 10,6% contre 54,3%. Ces proportions sont remarquablement constantes d'un groupe de générations à l'autre. Cela laisse penser que malgré l'ouverture de l'école à une plus grande proportion de femmes, les comportements vis-à-vis du travail sont restés les mêmes chez les plus instruites. En fait, dans l'ordre de priorité, la réussite professionnelle est relativement secondaire dans les aspirations des femmes, mêmes instruites, par rapport à la réussite familiale (Bocquier et Nanitelamio, 1993). L'engagement dans la vie active est généralement différé après une

période au foyer et aboutit le plus souvent à un emploi indépendant, principalement dans le commerce.

L'effet de la crise sur le retard d'entrée dans la vie active pour les jeunes actives de Dakar n'est cependant pas négligeable. Le chômage frappe durement les femmes à la recherche d'un emploi salarié, ce qui mène certaines d'entre elles vers l'emploi indépendant. D'ailleurs, ce type d'emploi, principalement sous la forme du petit commerce, est d'accès plus facile que le salariat, notamment pour les femmes déjà en charge d'une famille. La comparaison des résultats de l'enquête IFAN/ORSTOM avec ceux de l'Enquête emploi, sous-emploi et chômage à Dakar (République du Sénégal, 1991), est à cet égard intéressante. A partir de définitions du chômage similaires, on calcule que le chômage des hommes serait passé de 21,2% en septembre 1989 à 23,2% en mi-1991, ce qui semble tout à fait plausible. Le taux de chômage passerait en revanche de 12,4% à 26,6% chez les femmes entre les deux dates, ce qui semble assez surprenant. Or cette augmentation est possible dans la mesure où le taux féminin de participation à la vie active est passé de 33,4% en 1989 à 45,5% en 1991. Sous réserve de comparabilité des données, cela pourrait confirmer notre hypothèse formulée en 1989, selon laquelle la crise mènerait de plus en plus de femmes au travail. Mais il semblerait que la plus grande participation des femmes, les instruites particulièrement, a dans le même temps augmenté leur chômage : leur volonté de trouver un travail n'est pas forcément satisfaite notamment chez les plus jeunes, d'où un taux de chômage féminin élevé et en augmentation. Cela a aussi pour conséquence d'augmenter le taux de chômage global pour les deux sexes, qui était de 24,4% d'après l'enquête de 1991, contre 18,6% en 1989.

## CONCLUSION

Les problèmes induits par la croissance urbaine sont indéniables : insuffisance des infrastructures urbaines, de construction de logements, problèmes de sécurité, de gestion communautaire, etc. Mais il est peu probable, au moins à Dakar, que la migration soit à l'origine des problèmes d'emploi : freiner l'immigration, notamment en provenance du milieu rural, ne résorbera pas le chômage, dans la mesure où les migrants y contribuent peu. Les véritables difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi concernent d'abord les jeunes formés à Dakar, en

particulier les plus instruits, et non pas les migrants arrivant déjà avec une expérience professionnelle.

Etant donné l'insuffisance des filières techniques dans l'enseignement public et le faible niveau technologique des entreprises artisanales à Dakar, il semble illusoire de compter actuellement sur une véritable relance de l'emploi par la petite production marchande. Les jeunes qui n'ont pu obtenir un emploi salarié vont plutôt gonfler la masse des chômeurs que créer leur propre emploi dans la petite production marchande. Malgré les faibles chances d'accéder au salariat stable dans une entreprise moderne, ce type de salariat reste la référence sur le marché de l'emploi urbain. Référence à laquelle on se soustrait seulement si les chances d'accès à ce type d'emploi sont limitées du fait d'une conjoncture difficile ou d'un niveau d'instruction insuffisant.

Sur le marché de l'emploi dakarois, il n'y a plus de secteur protégé. On assistera probablement dans les prochaines années à la banalisation du salariat précaire, même chez les travailleurs salariés expérimentés, et quels que soient le niveau d'instruction atteint et le secteur d'activité. L'emploi salarié se précarise, surtout pour les jeunes, tandis que le secteur non enregistré n'a pas absorbé les emplois perdus dans le secteur moderne. Cette tension sur le marché de l'emploi a conduit paradoxalement de plus en plus de femmes au travail et à une restructuration des activités au sein des ménages. En effet, la tendance à la baisse du pouvoir d'achat des ménages semble compensée par l'activité des femmes d'âges mûrs : les charges familiales étant accrues par le chômage des jeunes, qui restent de plus en plus tard chez leurs parents, les mères de famille doivent faire face à la crise en exerçant des activités de subsistance, principalement dans le commerce qui leur est le plus accessible.

En somme, le secteur "informel" n'est pas une panacée, même s'il est un recours vital pour les ménages dakarois. La majorité des nouveaux emplois créés ont pris la forme de l'auto-emploi, dans des activités de subsistance, et non pas la forme de la petite production marchande. Il semble que les indépendants, en majorité dans le secteur non enregistré, n'ont pas la capacité de production pour développer l'embauche, tandis que la baisse de la consommation des ménages rend la concurrence plus forte et la création de nouvelles entreprises difficile.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADEPOJU, Aderanti, 1988. "An overview of rural migration and agricultural labour force structure in Africa", *African Population Studies*, N°1, UAPS/UEPA, Nov.
- ANTOINE, Philippe ; BOCQUIER, Philippe ; FALL, Abdou Salam ; GUISSÉ, Youssouf, 1992. "Etude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar : présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar", in LELIEVRE, Eva, LEVY-VROELANT, Claire, eds, *La ville en mouvement : habitat et habitants*, 247-257.
- BOCQUIER, Philippe, 1992. *L'insertion et la mobilité professionnelle à Dakar*, Thèse de doctorat (nouveau régime), Université Paris V, Paris, 375 p.
- BOCQUIER, Philippe ; NANITELAMIO, Jeanne, 1993. "Les déterminants familiaux de l'activité professionnelle des femmes de Dakar (Sénégal)", Séminaire de l'UIESP sur les Femmes et les changements démographiques en Afrique au Sud du Sahara, Dakar, Sénégal, 3-6 mars 1993, 24 p. (à paraître en traduction anglaise sous le titre "Family determinants of women's professional activity in Dakar, Senegal").
- CHARMES, Jacques, 1990. "Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel", *Nouvelles approches du secteur informel*, Centre de Développement de l'OCDE-Séminaires du Centre de Développement, 11-51.
- HARRIS, John ; KANNAN, K. P. ; RODGERS, Gerry, 1990. "Urban labour market structure and job access in India: a study of Coimbatore", *Research series ILO*, International Institute for Labour Studies, Organisation Internationale du Travail, Genève / Centre for Development Studies, Trivandrum, N°92, 147 p.
- HARRIS, John ; TODARO, Michael P., 1970. "Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis", *American Economic Review*, march.
- JATOBA, J., 1989. "Urban poverty, labour markets and regional differentiation in Brazil", in RODGERS, G., ed., *Urban poverty and the labour market: Access to jobs and incomes in Asian and Latin American cities*, BIT, Genève, 35-63.

- KANNAPPAN, Subbiah, 1988. "Urban labor markets and development", *Research observer*, BIRD / World Bank, 3, 2, 189-206.
- KANTIEBO, M., 1991. "Travaux domestiques et activités rémunératrices des ménagères dans le district de Bamako", *CERPOD Working Paper*, Bamako, 64 p.
- LACHAUD, Jean-Pierre, 1988. "L'analyse du marché du travail urbain en Afrique (depuis 1970)" *Discussion papers-Programme marché du travail Programme Marché du travail*, Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, N°2, 86 p.
- LACHAUD, Jean-Pierre, 1989. "Le marché du travail urbain en Côte d'Ivoire: structure et segmentation", *Série de recherche*, Institut International d'Etudes Sociales, Organisation Internationale du Travail, Genève, N°95, 115 p.
- LACHAUD, Jean-Pierre, 1990. "Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au Sud du Sahara", *Nouvelles approches du secteur informel*, Centre de Développement de l'OCDE-Séminaires du Centre de Développement, N°6, 131-153.
- de MIRAS, Claude ; ROGGIERO, Roberto, 1990. "Les petites activités marchandes en milieu urbain en Equateur. Analyse et bilan de la production théorique". *Les Cahiers-Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, Département SUD-ORSTOM, N°13, 114 p.
- République du Sénégal, 1991. *Enquête emploi, sous-emploi, chômage en milieu urbain, Avril-mai 1991. Région de Dakar*. Rapport définitif, nov., 103 p.
- RODGERS, Gerry, ed., 1989. *Urban poverty and the labour market : Access to jobs and incomes in Asian and Latin American cities*, BIT, Genève, 257 p.
- TODARO, Michael P., 1969. "A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries", *American Economic Review*, 59, march.
- TODARO, Michael P., 1986. "Internal Migration and Urban Employment : Comment", *American Economic Review*, june.

## CHAPITRE 29

### ADEQUATION DE LA FORMATION DES JEUNES A L'EMPLOI : LA MEDINA DE DAKAR

Au Sénégal, les personnes âgées de moins de 20 ans représentent 57% de la population totale. Dès l'accession du pays à l'indépendance, le gouvernement a élaboré un plan de développement économique et social dans lequel la formation occupe une place importante. A l'heure actuelle, malgré le niveau de scolarisation encore relativement faible -le taux net de scolarisation mesuré par le recensement de 1988 est de 71,6% à Dakar et 43,6% dans l'ensemble du Sénégal- on constate l'incapacité du secteur moderne à accueillir les diplômés. Conscient de cette limite, l'Etat s'efforce de promouvoir l'emploi non salarié. Il finance donc de petits projets qui ont pour but d'intégrer les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur dans certains domaines de l'activité économique. On assiste ainsi à un gonflement de l'effectif des travailleurs du secteur informel aussi bien par ces jeunes diplômés que par ceux qui n'ont pas réussi dans le système scolaire. Ce modèle de politique conventionnelle ne garantit pas toujours l'avenir des jeunes : des échecs ont été déjà enregistrés dans ce domaine, en raison de la réduction des débouchés de l'emploi non salarié, mais aussi de la conjoncture qui ne facilite pas le recours aux financements étatiques ou bancaires.



Sous la direction de

**Yves CHARBIT et Salif NDIAYE**

# LA POPULATION DU SENEGAL

Avant-propos de

**Awa THIONGANE**

CRDO - DAKAR  
date 13/10/94  
n° 10646 cote

FH10 GHA

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES POPULATIONS AFRICAINES ET ASIATIQUES

Paris 1994

## V. URBANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

- Chapitre 25. Dynamiques régionales au XXème siècle p. 467  
Charles Becker et Mohamed Mbodj
- Chapitre 26. Caractéristiques socio-démographiques régionales p. 487  
Edmond Rodriguez
- Chapitre 27. Le travail des enfants p. 499  
Abdoulaye Sadio
- Chapitre 28. Insertion et emploi à Dakar p. 521  
Philippe Bocquier
- Chapitre 29. Adéquation de la formation des jeunes à l'emploi : la Médina de Dakar p. 537  
Wally Badiane
- Chapitre 30. Le secteur non structuré à Dakar et Pikine p. 549  
Hamidou Ba
- Chapitre 31. Production vivrière et main-d'oeuvre en Basse Casamance p. 565  
Babacar Mané

## ANNEXES

- Bibliographie démographique du Sénégal : 1960-1992 p. 575  
Christophe Z. Guilmoto
- Liste des auteurs p. 617

## AVANT-PROPOS

*Ce livre s'inscrit dans un contexte institutionnel caractérisé par le renforcement progressif de la recherche démographique au sein d'un service public : la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal. Evoquons brièvement les principales étapes de ce processus.*

*Dans les années qui ont précédé l'indépendance, on savait bien peu de choses sur la population du Sénégal. La prise de conscience, au niveau national et international, de la nécessité de mieux connaître les faits de population s'est traduite, par un démarrage timide des opérations de collecte en 1960-1961, suivi par un effort considérable au cours de la décennie 1970. Deux recensements et une dizaine de grandes enquêtes par sondage ont été réalisés depuis 1971, sans compter les travaux géographiques, historiques ou sociologiques ayant une dimension démographique.*

*Le Fond des Nations-Unies pour la Population (FNUAP) a été le premier à accorder un soutien important à des opérations de collecte de grande envergure. Il a été suivi par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), la Fondation Ford, L'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), la Coopération française et la Banque Mondiale, qui ont financé des opérations de collecte et des travaux de recherche sur la population du Sénégal. Par ailleurs, un effort appréciable a été consenti en faveur de la formation, notamment au niveau du troisième cycle. Plusieurs thèses de doctorat ont été soutenues ou sont en cours d'achèvement en Amérique du Nord et en Europe. Il faut noter qu'elles s'appuient le plus souvent sur les données collectées, ce qui est une excellente manière de valoriser celles-ci.*

*Du point de vue de la recherche, l'Enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978, qui faisait partie du programme international dit*

Ce livre est la première grande synthèse pluridisciplinaire sur le sujet. Une trentaine de spécialistes y ont participé : ils sont anthropologues, démographes, épidémiologistes, géographes, historiens, médecins, sociologues ou statisticiens.

Tous les chapitres sont des contributions originales qui s'appuient sur une masse considérable de données non exploitées jusqu'alors. Des méthodologies nouvelles, notamment des monographies pluri-disciplinaires de villages, complètent les analyses plus spécifiquement quantitatives ou qualitatives.

Cet ouvrage, qui fera référence, s'adresse aux chercheurs, aux enseignants, mais aussi aux décideurs soucieux de mieux comprendre et maîtriser les relations entre la population et le développement

\*  
\*      \*

**Yves Charbit** est Professeur de démographie à la Sorbonne (Université de Paris V) et Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Populations Africaines et Asiatiques (CERPAA). **Salif Ndiaye** est Chef de la Division des Statistiques Démographiques à la Direction de la Prévision et de la Statistique du Sénégal. Ils ont publié en 1985, en collaboration avec Lamine Gueye, un premier ouvrage intitulé **Nuptialité et Fécondité au Sénégal**.